



Vous pouvez souscrire **votre contrat avec Air Finance.**

L'adhésion peut être facile, rapide et **éditée instantanément** sous les conditions suivantes :

- déclaration d'état de santé signée avec aucun élément médical déclaré,
- 300 000 € de capital assuré,
- si vous avez moins de 46 ans.

En cas d'éléments médicaux à déclarer, les dossiers reçoivent une tarification spécifique.

Devis Assurance de Prêt

[Demander un devis](#)